
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 novembre 2017
CO 127 DE

Page 1/3

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Pascal BONVALOT, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Charles VALLET, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Raphaël GAGNEUR Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES (arrivée 21h10 – dossier Aménagement de la ZAC de l'Ethole), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claire LUCAS VERNUS à Jacques GUILLOT, Thierry GUINCHARD à Pierre GUINCHARD, Jean-François CETRE à Bernard BRUNEL, Frédéric LAMBERT à Florent GAILLARD, Roger GROS à Pascal DROGREY, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Christian JAQUIER à Françoise WEBER, Christian PROST à Adrien LAVIER, soit 8 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Louis DUFOUR à Pascal BONVALOT, Eric TOURNEUR à Charles VALLET, soit 2 voix délibératives à des Suppléants.

**Nombre de
Conseillers**

Assistait à titre consultatif : Josiane SCARABOTTO.

En exercice : 94
Présents : 69
Votants : 77

Étaient Excusés : Yves DÉCOTÉ (Vice-Président), Antoine MARCELIN, Serge DAYET, Jean-Pierre PETITGUYOT, Jean-Baptiste MERILLOT, Philippe RIOU, Anne CHARLET, Lucie DODANE, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Étaient absents : André VIONNET, Rémy VIENNET, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, André PROST, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Nelly BUYS, Hubert MOTTET, Claudine ROUEFF, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Denis BRENIAUX

Convocation faite le : 30 octobre 2017

Objet : Aménagement de la ZAC de l'Ethole – avenants aux marchés de travaux.

VU la note de synthèse n°8/07.11.2017, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT, relative à l'aménagement de la ZAC de l'Ethole – Avenants aux marchés de travaux ;

ATTENDU qu'il convient de procéder à la conclusion de différents avenants dans le cadre du suivi des marchés de travaux de la ZAC de l'Ethole à Arbois. L'ancienne Communauté de Communes Arbois, Vignes et Villages – Pays de Louis PASTEUR avait conclu des marchés de travaux en 2 temps ayant pour objet l'aménagement de la ZAC de l'Ethole ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Dominique BONNET, Vice-Président en charge de l'Economie et de l'Emploi ;

VU les délibérations référencées n°13/99 du 12/12/2013, n°13/106 du 05/02/2014 et n°14/21 du 12/05/2014 concernant l'attribution des travaux de la tranche ferme (dite TF), de la tranche conditionnelle n°1 (dite TC1) ainsi que de la tranche conditionnelle n°2 (Dite TC2) ;

VU la délibération référencée n°14/44 du 07/07/2014 confiant le mandat public pour l'aménagement de la ZAC de l'Ethole à la SOCAD (Lons) ;

VU la délibération du 29/12/2016 concernant l'attribution des marchés de travaux relatifs à la réalisation de la phase 4 bis (dite AK) ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 novembre 2017
CO 127 DE (SUITE)

Page 2/3

Objet : Aménagement de la ZAC de l'Ethole – avenants aux marchés de travaux.

VU la volonté de la Communauté de Communes de réaliser le maximum d'économies dans le cadre de l'achèvement des travaux d'aménagement de la ZAC de l'Ethole ;

VU l'ensemble des projets d'avenants et de mises au point de marchés dont les montants sont ci-dessous détaillés ;

VU la décision prise durant le suivi du chantier de modifier le plan d'aménagement de la zone (suppression d'un parking jugé non nécessaire) de sorte à optimiser ainsi la surface de terrain viabilisé cessible de + 2 000 m² ;

VU la décision de ne pas réaliser la liaison piétonne située entre la ZAC et la gare d'Arbois jugée non prioritaire (une liaison existante peut déjà être utilisée) et engendrant une économie conséquente (- 68 083,99 € HT) sur le bilan global de l'opération ;

VU l'ensemble des autres avenants et mises au point de marchés concernant le suivi des travaux inscrits au BP 2017 et permettant d'engendrer une économie de 41 225,01 € HT sur le tronçon TC2 et de 34 588,74 € HT sur le tronçon AK'' ;

VU l'avis favorable sur la conclusion de ces avenants de la part du mandataire (SOCAD), de l'équipe de maîtrise d'œuvre (BABYLONE AVENUE) ainsi que de l'ensemble des entreprises concernées ;

VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 19 octobre 2017 sur les projets d'avenants entraînant une augmentation supérieure à 5% sur les 2 lots concernés (Lot N°1 de la TC2 et lot N°1 de AK'') ;

VU l'avis favorable de la Commission Economie – Emploi, en séance du 19 octobre 2017 ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / VALIDE les différents avenants et mises au point de marchés tels que présentés ;

2 / AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins et Monsieur le Directeur Général Délégué de la SOCAD, sur la base du tableau récapitulatif ci-après, à signer l'ensemble des avenants et mises au point de marchés ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

Marchés de travaux TC1-1 :

Intitulé du lot	Entreprise	Numéro de l'avenant	Montant de l'avenant
6 : Espaces verts, Plantations, Mobilier urbain	FCE	N°4	- 68 083,99 € HT
TOTAL			- 68 083,99 € HT

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 novembre 2017
CO 127 DE (SUITE)

Page 3/3

Objet : Aménagement de la ZAC de l'Ethole – avenants aux marchés de travaux.

Marchés de travaux TC2 :

Intitulé du lot	Entreprise	Numéro de l'avenant	Montant de l'avenant
1 : Terrassement, Bassin, Noues, Génie Civil, Passerelles	ARTP	N°5	+ 25 987,87 € HT
2 : Assainissement, EU, EP	ARTP	N°4	- 56 447,37 € HT
2 : Assainissement, EU, EP	ARTP	N°5	+ 28 308,53 € HT
3 : Eau potable	ARTP	N°3	- 3 222,19 € HT
4 : Réseaux secs et Eclairage public	SOBECA	N°3	+ 949,54 € HT
5 : Voirie, Revêtement, Bordures	ROGER MARTIN	N°3	- 1 000 € HT
6 : Espaces verts, Plantations, Mobilier urbain	FCE	N°3	- 35 953,19 € HT
6 : Espaces verts, Plantations, Mobilier urbain	FCE	N°4	+ 151,80 € HT
TOTAL			- 41 225,01 € HT

Marchés de travaux AK'' :

Intitulé du lot	Entreprise	Numéro de l'avenant	Montant de l'avenant
1 : Terrassement, Bassin, EU, EP, AEP	ARTP	N°1	+ 11 162,23 € HT
2 : Réseaux secs, Eclairage public	SOBECA	N°1	- 4 946,73 € HT
3 : Voirie, Revêtement, Bordures	SJE	N°1	- 26 733,94 € HT
4 : Espaces verts, Plantations, Mobilier urbain	FCE	N°1	- 14 070,30 € HT
TOTAL			- 34 588,74 € HT

Fait à Poligny, les an, mois et jours précités dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président
Pour le Président empêché,
le Vice-Président

Michel FRANCON

